



PROJET PEDAGOGIQUE

Maison des jeunes Amilly

3 AU 30 AOÛT

Clarys Leglud

SOMMAIRE

I	Équipe d'animation	page 1
a	Organigramme	
b	Rôle de l'animateur	
c	Rôle de la direction	
II	Structure	page 3
a	Locaux	
b	Autres structures	
c	Transport	
III	Fonctionnement & communication	page 5
IV	Projet	page 7
a	Éducatif	
b	Pédagogique	
c	Évaluation	
V	Activités proposées	page 10
VII	Mini séjour -14 ans	page 11

I. Equipe d'animation :

a) Organigramme



Jade - animatrice



Gabrielle - animatrice
directrice adjointe



Clarys - animatrice
directrice (stage BAFD)



Léo - animateur



Océane - animatrice



Baptiste- animateur

b) Rôle de l'animateur

Les attentes de la MJA pour les jeunes et vis-à-vis de l'équipe :

- Faire de la Maison des jeunes un lieu adapté à chacun.
- Être une oreille attentive.
- Être observateur.
- Étudier les besoins et les envies afin d'adapter les prochaines activités.
- Les sensibiliser au respect de chacun, quelle que soit la différence.
- Travailler en équipe, échanger, partager et s'entraider.
- Partager les différents savoirs (sport, culture, activités manuelles...).
- Avoir une communication fluide.
- Veiller à la sécurité physique et affective de chacun (jeunes et équipe).
- Se remettre en question si nécessaire.
- Ne pas avoir peur de donner son opinion.
- Encourager le jeune à s'inscrire à des activités auxquelles il ne pensait pas, en lui donnant envie.
- Respect de la charte animateur

c) Rôle de la direction

Les attentes pour la direction restent les mêmes que celles des animateurs, car avant d'être directeur, nous sommes également animateurs. En supplément :

- S'assurer du bien-être de chacun (collègues et jeunes).
- Former et accompagner les animateurs au mieux.
- Valoriser le travail de chacun.
- S'assurer d'une bonne cohésion d'équipe.
- Travailler sur les axes d'amélioration.
- S'assurer du bon fonctionnement de la structure.
- Prendre en considération le point de vue de chacun.
- Avoir une écoute active.
- Favoriser les bons échanges avec les familles et les prestataires extérieurs.
- Gérer la partie administrative et financière.
- Rester disponible pour l'ensemble des acteurs (familles, mairie, jeunes, collègues).

II. Structure :

a) Locaux

Salle polyvalente
avec mezzanine

Salle des pas perdus

Salle du haut

Salle du bas



Terrain multisports

Cuisine équipée



213 rue de la gare - Amilly 45200

“ La maison des jeunes est une structure municipale répondant aux normes de sécurité imposée par la DRAES aux ALSH ”

b) Autres structures

- *GYMNASE LADOUMEGUE*
- *GYMNASE DU BOURG*
- *SALLE POLYVALENTE DE VIROY*
- *PRÉAU DU CLOS-VINIOT*
- *PISCINE MUNICIPALE*

“Ces lieux sont des locaux municipaux, ils peuvent être mis à disposition pour la MJA sous réservation“

c) Transport

- *3 MINI BUS SERVICE JEUNESSE & SPORT (9 places)*
- *1 MINI BUS SERVICE PETITE ENFANCE (9 places)*
- *1 VOITURE SERVICE JEUNESSE & SPORT (5 places)*
- *BUS DARBIER (prestataire extérieur)*

III. Fonctionnement & communication:

Lors des périodes des vacances scolaires l'accueil de loisirs peu accueillir au maximum 50 jeunes de 11 à 20 ans.

Les horaires des périodes de vacances sont définis par un programme d'activités à la carte. Les jeunes choisissent les activités auxquelles ils souhaitent participer et organisent leur emploi du temps (activités numérotées ou alphabétisées).

Le programme de ce mois d'été a été envoyé quelques jours avant le début de la période des vacances afin de prendre connaissance de chaque activités .

Les familles suivent la procédure d'inscription, une fois l'inscription confirmée par mail la famille effectue le paiement et finalise avec une autorisation parentale pour l'ensemble des activités choisies.

LUNDI 10 AOÛT		Tarif	Attention
F	10h/19h : WAM PARK : Télési + Water jump. TEST DE NATATION OBLIGATOIRE ! (voir explication procédure). Prévoir pique-nique + goûter + eau + nécessaire de baignade.	24,40 €	voir explication procédure
MARDI 11 AOÛT		Tarif	Attention
85	14h/18h : Atelier "SMOOTHIES" & "BEIGNETS". MJA.		en même temps n°86/87
86	14h/17h: Transformation de la mezzanine de la MJA en un univers jeunes. Important : Prévoyez des vêtements qui ne craignent pas les taches, car ils risquent d'être salis. MJA		en même temps n°85/87
87	13h/17h : Pour les 14 ans et +. Karting à SAINT BENOIT SUR LOIRE (45) : Tenue adaptée + goûter. Départ MJA minibus.	7,45 €	en même temps n°85/86
88	17h/18h : Temps libres ! MJA.		
89	 18h/22h30 : Grand jeux du loup-garou en nocturne au domaine de la Pailleterie. Pique nique + eau + plaid. Départ MJA minibus.		

2

Procédure préinscription : activités des vacances D'ÉTÉ 2026 JUILLET ET AOÛT
Service Jeunesse – Mairie Amilly

Pour le bien de tous, merci de bien lire et de respecter cette procédure de préinscription.

Dans le cas contraire, nous refuserons votre mail de demande.

1) **Vendredi 19 juin 2026 à partir de 17h** : Télécharger les programmes des vacances de JUILLET ET AOÛT 2026 et la procédure sur le site de la ville www.amilly.com rubrique < mon quotidien > → < Jeunesse > → < S'inscrire aux activités des vacances > ou venir le récupérer en format papier au service jeunesse 213 rue de la gare à AMILLY pendant les permanences administratives.

Lien du programme : <https://www.amilly.com/mon-quotidien/famille/jeunesse-12-a-20-ans/sinscrire-aux-activites-des-vacances>

2) Pour faire votre demande :

→ Envoyez-nous un mail à : mja@amilly45.fr à partir du dimanche 21 juin 2026 à 20h30 pour les adhérents AMILLOIS et à partir du lundi 22 juin 2026 à 8h00 pour les adhérents NON AMILLOIS

→ Merci de préciser : NOM + PRENOM + DATE DE NAISSANCE/ÂGE + LETTRE (pour les activités < GRANDES SORTIES > AVEC ORDRE DE PREFERENCE + NUMEROS DES ACTIVITÉS CHOISIES -

→ Attention à bien distinguer juillet et août sur votre demande

→ Attention à ne pas choisir des activités en même temps sinon votre demande ne sera pas retenue.

→ Tout mail envoyé avant cette heure ne sera pas pris en compte (heure atomique de notre ordinateur faisant foi).

→ Pour les frères et sœurs, faire les demandes dans le même mail en distinguant bien les différents enfants.

→ Les demandes sont classées par ordre des arrivées. Les places sont limitées.

3) Le service jeunesse traite votre demande et vous répond quelques jours plus tard en vous confirmant les activités retenues et le montant à régler en cas d'activités payantes.

4) Pour validation définitive des inscriptions : venir au service jusqu'à 4 jours avant le début des vacances,

soit le jeudi 2 juillet 17h DERNIER DELAI

- rapporter l'autorisation parentale complétée et signée (IMPORTANT ! Les activités en liste d'attente doivent être entourées !)

- payer les activités → ATTENTION : Paiement séparé juillet & Août

=> Paiement : chèque à l'ordre de < Régie Jeunesse Amilly > ou en espèces avec l'appoint.

5) **Activités < nautiques >** : si votre enfant a choisi des activités < nautiques > : voile + paddle ou kayak ou téléski nautique, votre enfant devra être en possession d'un test de natation OBLIGATOIREMENT.

Nous avons conservé les tests de natation pour les jeunes l'ayant passé les années précédentes.

Pour les jeunes n'ayant pas le test nous vous proposons :

→ 1 créneau à la piscine d'Amilly le mercredi 24 juin ou le mercredi 01 juillet à 18h15 (nous vous enverrons un mail d'inscription ultérieurement)

IMPORTANT !

Nous déclinons toute responsabilité quant à d'éventuels dysfonctionnements survenus avec vos opérateurs internet lors de vos envois.

Seul le fonctionnement de notre serveur fait foi.

N'envoyer qu'une seule demande pour éviter toute confusion.

En cas de rajout d'activités, préciser : < deuxième ou troisième demande > et noter uniquement les nouveaux numéros d'activités demandés. Surtout ne pas renoter les numéros des demandes précédentes cela est source d'erreur.

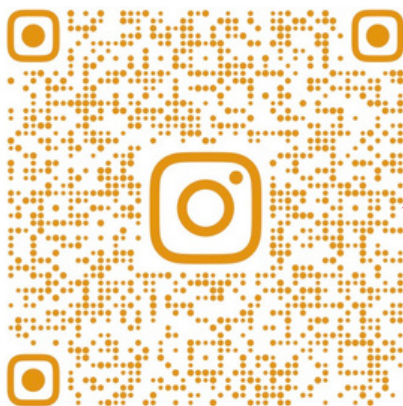
Si après avoir envoyé votre demande de préinscription aux activités, vous vous désistez à AU MOINS 2 activités, cette demande perdra automatiquement sa place initiale dans l'ordre des arrivées. Celle-ci sera reclassée à une nouvelle place qui sera déterminée en fonction du jour et de l'heure de votre désistement (sauf motif valable avec présentation d'un certificat).

Le fait par exemple de nous indiquer, comme motif, que vous partez en vacances, ne constitue pas un motif valable.

Remboursement d'activités payantes : uniquement sur présentation d'un certificat (médical ...) avec obligation de prévenir à l'avance.

En cas d'absence non prévenue, il sera demandé aux familles concernées le remboursement du coût réel de l'activité (billet d'entrée ...) qui aura été payée à l'avance par la ville d'Amilly.

Procédure
d'inscription vacances



QR code instagram

@SERVICE.JEUNESSE.MJA

“La MJA est également présente sur Instagram ! Retrouvez-y toute notre actualité, nos stories et événements pour rester informés et découvrir les activités et projets que nous proposons “

IV. Projet

a) Éducatif

Le projet éducatif de la ville se fixe comme objectifs :

- Offrir la possibilité à chacun de découvrir l'autre et les règles de vie collective.
- Favoriser l'accès de tous aux loisirs pendant les vacances.

L'accueil de loisirs doit être un lieu de détente et de découverte.

Il doit aussi permettre aux jeunes l'épanouissement de leur personnalité et les aider à rompre avec la vie quotidienne.

b) Pédagogique

Favoriser le vivre-ensemble par l'appropriation des lieux :

Favoriser le vivre-ensemble en permettant à chaque jeune de s'approprier la structure.

La MJA doit être un lieu où chacun se sent accueilli, reconnu et en sécurité.

L'appropriation des lieux permet aux jeunes de devenir acteurs de leur espace de vie et de développer un sentiment d'appartenance. Cette démarche favorise le respect des locaux des personnes et des règles de vie collective.

Favoriser la prise de parole:

Favoriser la prise de parole pour permettre à chaque jeune de donner son opinion s'ouvrant aux autres.

La MJA doit être un lieu où chacun se sent écouté et compris lors de prise de parole, débat ...

Objectifs pédagogiques :

- Favoriser l'intégration de chaque jeune.
- Permettre à chacun de trouver sa place au sein de la MJA.
- Développer le respect des autres.
- Encourager la participation des jeunes à la vie de la structure.
- Créer un lieu qui leur correspond.
- Renforcer le sentiment d'appartenance à la Maison des Jeunes.
- Créer un endroit pour qu'il se retrouve.
- Prise de parole fluide.
- Donner leurs opinions.

Moyens mis en œuvre :

- Accueil personnalisé de chaque jeune (communication, observation..)
- Présentation des locaux et des règles de vie.
- Adapter les règles de vie avec les jeunes.
- Participation des jeunes à l'aménagement et à la décoration des espaces.
- Mise en place de temps d'échanges et de débat.
- Valorisation des initiatives et des projets proposés par les jeunes.
- Création d'un climat de confiance, de respect et de bienveillance.

c) Évaluation :

Évaluation auprès des jeunes et des familles :

La partie concernant les jeunes et leurs familles sera évaluée à l'aide de sondages publiés sur Instagram. Si 70 % des réponses sont positives, nous considérerons que l'objectif est atteint.

Les retours des jeunes et des familles, recueillis lors des temps informels, seront également pris en compte, car ils sont souvent très constructifs.

Évaluation de l'équipe pédagogique :

Chaque début de semaine, lors de la réunion d'équipe, un point global sera réalisé sur la semaine écoulée afin d'identifier les points forts et les points à améliorer, dans le but d'ajuster nos pratiques.

À la fin de chaque période de vacances, chaque animateur sera évalué par l'équipe de direction. Cette évaluation permettra de mettre en avant les points positifs ainsi que les axes d'amélioration, s'il y en a.

Enfin, un bilan global des vacances sera réalisé. Il permettra à l'équipe de s'autoévaluer, mais également de rédiger ensemble le bilan de fin de période.

AVEZ-VOUS AIMÉ VOS VACANCES À LA MJA?

OUI

70 %

NON

30%

IV. Activités proposées



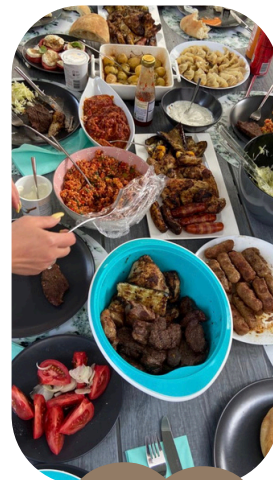
Atelier
culinaire



Atelier
d'expression



Amusement



Moments
partage



Sport
& découverte



Jeux



Atelier créatif



Rénovation

Mini séjour dans le Morvan

Age : -14 ans

Date : 12 au 14 août

Lieux :

Les activités sont principalement basées au lac du setton (Puddle géant, kayak...)

Animateurs :

Gabrielle BEETS (animatrice - adjointe de direction - référente mini séjour)

Léo ROBILLON (animateur)

Clarys LEGLAUD (directrice sur structure)

Téléphones :

Animateur (urgence) : 06 89 86 49 63

Clarys Leglaud (Directrice) : 02 38 28 76 63

Le hameau des pierreux : 06 40 11 60 46

Hébergement :

Hameau des pierreux (89) agrémenté DRAJES N° 891280001 cet hébergement se compose de 4 cabanons, 1 chalet PMR tous avec entrée indépendante.

Les chambres dans les cabanons sont équipées de 6 à 8 lits une place, un lavabo, un WC, un espace sanitaire avec douche, lavabo et WC.

Dans la location des cabanons nous aurons accès à une salle commune équipée de mobilier pliable et modulable, une sono jeux de lumières festives et fun piano.

La cuisine est équipée d'un lave vaisselle avec vaisselles fournies, réfrigérateur, micro onde, plaque à gaz ... à disposition.

Commerces à proximité :

- Petit CASINO – Vival (à 2 km du lieu d'hébergement à l'Isle-sur-Serein) :

Tél : 03.86.33.83.12

Ouvert tous les jours (sauf le dimanche) de 8h à 12h30 et de 15h à 19h

-Boulangerie (à 2 km du lieu d'hébergement) : Tél : 03.86.33.80.81 Ouverture :

Tous les jours (sauf le lundi) de 8h à 12h30 et de 15h à 19h.

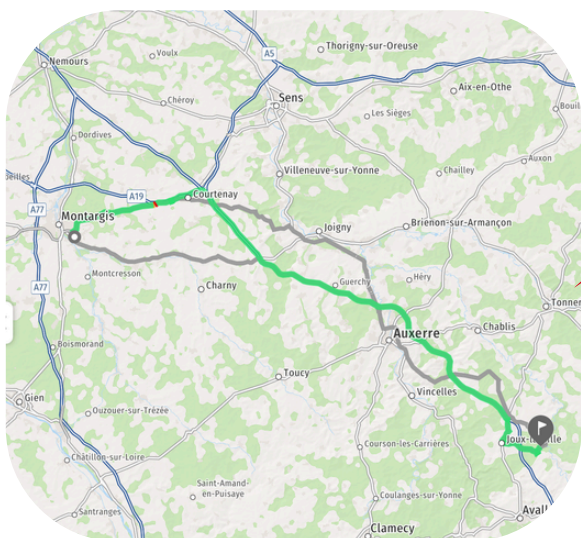
-Pharmacie : (à 2 km du lieu d'hébergement) 24 Rue Vauban, 89440 Isle sur Serein

Distance : -2 heures (ce qui permet au directeur de s'y rendre facilement)

Transport : 2 mini bus



Hameau des pierreux



Autoroute A19/A6

PROJET PÉDAGOGIQUE

Ce mini-séjour dans le Morvan s'appuie sur le projet pédagogique de la structure et en reprend les objectifs, afin d'assurer une continuité éducative.

Se rajoute à ça l'objectif que le jeune soit plus autonome dans le quotidien mais aussi l'aider à se détacher avec les écrans afin de favoriser la découverte de la nature et le vivre ensemble.

Les deux animateurs de ce séjour sont titulaires du BAFA, permis B, PSC1. Léo ROBILLON & Gabrielle BEETS font déjà parti de l'équipe d'animation de la maison des jeunes d'Amilly sur cette période de grandes vacances (juillet/août), chacun est déclaré sur la fiche complémentaire et donc soumis au contrôle d'honorabilité.

Les taux d'encadrement restent les mêmes qu'en accueil de loisirs pour mineur. Ce mini-séjour est déclaré et rattaché à partir de la fiche initiale qui correspond à l'accueil fait quelques jours auparavant.

Objectif opérationnel :

- Développer la curiosité.
- Découvrir différents sports.
- Permettre l'accès aux « vacances pour tous ».
- Développer le savoir vivre ensemble.
- Développer l'autonomie de chacun.
- Favoriser le partage, le respect, l'entraide.
- Découvrir de nouveaux environnements.
- S'amuser, passer de bons moments.

INFORMATION IMPORTANTE

- Pas de pique nique à prévoir, ils mangeront sur place
- Les filles et garçons sont séparés
- Des trousse pharmacie seront prises + salle pour malade
- Le jeune peut ramener ses propres draps, coussins si il le souhaite
- Argent de poche sous leur responsabilité
- Traitements médicaux (avec PAI (Projet d'Accueil Individualisé)
- Alcool/produit stupéfiant interdit
- Relations sexuelles interdites
- Objets dangereux interdits

Prévoir obligatoirement :

- Gourde
- Sac à dos
- Paire de baskets
- Maillot de bain
- Casquette, crème solaire, brumisateur (facultatif)

Les réseaux sociaux seront alimentés avec des photos ou vidéos afin de vous faire partager quelques moments.

Si l'ensemble des parents du mini-séjour acceptent que l'on crée un groupe WhatsApp, nous pourrons envisager sa création pour que vous ayez un petit compte-rendu et quelques photos chaque jour (seul les animateurs pourront publier & écrire).

En ce qui concerne les règles de vie (coucher, téléphone...) celles-ci seront vues avec les jeunes en accord avec l'équipe d'animation sur place afin de leur faire prendre conscience plus facilement et les avertir pleinement.

Planning :



Mercredi 12 août

8:00 Accueil parent
8:30 départ MJA
10:30 Arrivée + installation
12:00 repas
14:00 Paddel géant
16:30 goûter
17:00 à 20:00 temps libre + douche
21:30 veillée



Jeudi 13 août

8:30/9:00 réveil
8:30/10:00 déjeuner
10:00 baignade au lac de setton
12:30 repas
14:00 kayak
17:00 goûter
18:00 à 20:00 temps libre + douche
21:30 soirée



Vendredi 14 août

8:30/9:00 réveil
8:30/10:00 déjeuner
10:00 valise + rangement
12:30 repas
14:00 golf disque + activités
16:30 goûter
17:00 départ les hameau
19:00 arrivée MJA